



ENGAGEMENT INSCRIPTION

10ème route de la Châtaigne Ardéchoise
Samedi 07 Mars 2020
Date limite d'inscription
01 mars 2020



Cadre réservé à l'administration

N° de course	Catégorie	Convocation	Repas supplémentaire

PILOTE

NOM /

PRENOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL / VILLE

TEL /

MOBILE /

E-MAIL / @

N° de PERMIS / DELIVRE LE /

COPILOTE

NOM /

PRENOM /

ADRESSE /

CODE POSTAL /VILLE

TEL /

MOBILE /

E-MAIL / @

N° de PERMIS / DELIVRE LE /

VEHICULE

MARQUE /

MODELE /

ANNEE /

IMMATRICULATION /

CYLINDREE /

ASSURANCE /

NOM et PRENOM du PROPRIETAIRE /

ADRESSE /

TEL /

MOBILE /

Copies : Carte grise + assurance + permis de conduire conducteur et navigateur.

CATEGORIE

Team :

REGULARITE avec INSTRUMENT /

REGULARITE sans INSTRUMENT / (Respect des contrôles de passage(CP) et d'une moyenne horaire inférieure à 50 km/h dans les zones de Régularité (ZR).

Je soussigné, demande à participer à la 10ème Route de La Châtaigne Ardéchoise organisée par le Team Eyrieux Auto Rétro.

Je certifie, ne pas faire actuellement l'objet d'un retrait de permis de conduire.

Je certifie, ne pas avoir fait l'objet au cours de l'année d'une mesure d'exclusion lors d'une épreuve historique organisée sous règlement FFVE.

J'AI PRIS CONNAISSANCE, du règlement de l'épreuve et de la charte des équipages et m'engage à respecter ceux-ci, ainsi que le code de la route.

Je joins avec mon bulletin d'engagement

Les copies cartes grise / assurance du véhicule / permis de conduire Conducteur et Navigateur.

Le règlement de la totalité de mon inscription soit 270 €
(250€ si inscription avant le 22 février 2020)

Chèques libellé à l'ordre de : TEAM EYRIEUX AUTO
RETRO

Un chèque de caution de 100 € pour le data logger GPS libellé à l'ordre de : TEAM EYRIEUX
AUTO RETRO(chèque restituer à la fin du parcours à la restitution du data logger)

Je retourne l'ensemble par courrier à l'adresse :

TEAM EYRIEUX AUTO RETRO
Mme Pascale MOULIN - route de La Grange
07190 SAINT ETIENNE DE SERRE.

- tél. : 06.33.19.83.78 - Adresse mail : teameyrieuxauto@hotmail.fr

Tout engagement doit être déposé complet avec le règlement total de l'engagement plus le chèque de caution du data logger gps .

Si désistement après le 01 mars 2020, ou dans l'hypothèse où l'équipage ne se présente pas,
ou ne prend pas le départ le jour de l'événement, les droits d'engagement resteront acquis
à l'organisateur, ainsi qu'en cas d'abandon.

L'acompte ou le règlement sera remboursé en cas de refus de candidature.

Repas supplémentaires accompagnateur : Midi 15€ x=.....
Soir 25€ x=

Team-eyrieux-auto-retro.com



CHARTRE DES ÉQUIPAGES

« 10ème Route de la Châtaigne Ardéchoise »

Les équipages demandant à être inscrits à l'épreuve s'engage à respecter la présente charte.

Principes de bonne conduite.

- respect des autres usagers de la route
- respect des autres concurrents de l'épreuve
- respect du code de la route en vigueur
- respect des forces de l'ordre
- respect du règlement de l'épreuve
- respect des commissaires et des membres de l'organisation
- respect des indications et décisions de l'organisation

Principes de développement durable. (Natura 2000).

- pas de moteur allumé inutilement dans le parc fermé
- pas de moteur allumé inutilement lors des attentes de passage en points de contrôle
- pas de rejets de fluides dans la nature lors des pleins de carburant ou des opérations de vérification/maintenance
- pas d'abandon de mégots (allumés ou éteints)
- pas de coups de gaz intempestifs lors de la traversée de hameaux, villages ou villes, etc...
- prendre soin de ne pas effrayer les troupeaux croisés lors de l'épreuve

Nom :

Prénom :

Signature :